Commune des Avirons

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 09 JAN. 2014 que la convocation du Conseil a été faite le **26 décembre 2013** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **18**.

Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS ★ ILE DE LA REUNION ★

Extrait N° 12 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 3 janvier 2014

L'an deux mil quatorze, le 3 janvier à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - M. ESCHYLE Gilles - Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex - Mme HEBERT Monique - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie-Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - M. FRINGUE Mikaël - M. RIVIERE Raphaël - M. DENNEMONT Jean Daniel - M. FERRERE Eric

Absents : Mme ZETTOR Jacqueline - M. RIVIERE Lucien - M. SERMANDE Jean-Pierre - Mme BARET Liliane - M. BADER Ricardot - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel - Mme BETON Fernande

Procuration : Mme LUCAS Roseline a donné mandat à M. RIVIERE Raphaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **M. RIVIERE Raphaël** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. RIVIERE Raphaël est désigné pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 12/ Information du Conseil Municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le Conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

Marchés publics : MAPA

Le listing des dépenses engagées dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT est consultable à la Direction Générale des Services.

Délivrance de concessions dans le cimetière :

Le listing des concessions délivrées dans le cimetière est consultable en Mairie, auprès de la Direction Générale des Services.

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AT 0174 (P)	400 m²	UD1	Bois Blanc	LAVAREL Aris et Cts
AT 0174 (P)	402 m²	UD1	Bois Blanc	LAVAREL Aris et Cts
AL 0187	505 m²	AUd	Avirons - Tévelave	TECHER Marie Hélène
AM 1651	408 m²	UB1	1 Chemin Bois de Nèfles Cadet	BEGUE Willy
AS 0259	1 745 m²	UA	11 Ruelle des Lataniers	MENARD Dominique
AR 1427	509 m²	UD	104 Chemin Cendrine	RIVIERE Martin Bernard
AN 0146	570 m²	UC	3 Route des Poivriers	ROBERT Thierry
AS 1295	404 m²	UC	Chemin Pavé	MARSELOS Patrick
AI 0202 AI 0203	772 m²	UD1	19 Rue Paul Hermann	LEVENEUR Marie Andrée
AN 0145 AN 0891	1 073 m²	UC	3 Bis Route des Poivriers	ROBERT Thierry
AN 1043 (P)	1 695 m²	AUC1	6 Chemin Théo Rivière	FERRERE Christophe

AM 0490	777 m²	UB3	Le Ruisseau	BONIFACE Jacques
AR 0102	742 m²	UC	12 Impasse des Dattiers	SKEMAN Odile
AR 1395	163 m²	UC	Chemin des Ananas	GENCE Marie Josée

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

